



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 15 septembre 2022

Charte de modération de la page Facebook Préfet de la Sarthe à destination des utilisateurs

La page **Facebook Préfet de la Sarthe** est un espace ouvert à tous. Elle vise à informer les internautes sur l'action des services de l'État dans le département et à en favoriser le débat public. N'hésitez pas à réagir et à partager les contenus qui y sont publiés ou encore à poser vos questions.

1) Règles d'utilisation de la page

Les commentaires postés sur cette page peuvent être lus par l'ensemble de la communauté. Le savoir-vivre et la politesse sont donc de rigueur. Les contributions font l'objet d'une modération *a posteriori*, c'est-à-dire après leur publication. Ainsi, nous nous réservons le droit de modération (et suppression sans préavis) de tous les commentaires qui ne respecteraient pas les règles de bienséance suivantes et les dispositions légales. Par ailleurs, la modération automatique de Facebook s'applique également, supprimant les messages ainsi considérés comme du spam ou contenant des injures.

Les modérateurs suppriment les publications qu'ils jugent diffamantes, insultantes, ou s'attaquant de manière violente et injustifiée au travail des agents de l'État ou d'autres membres de la communauté Facebook. Ils peuvent retirer le droit de commenter (bannissement) aux membres qui continuent, après première suppression, à poster de tels messages.

2) Règles de bonne conduite

Afin de préserver le dialogue et le respect des personnes, les modérateurs pourront supprimer sans avertissement préalable, tout propos tombant sous le coup de la loi:

- le prosélytisme religieux, l'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence à caractère racial, xénophobe, homophobe ou révisionniste, la pornographie, la pédophilie;
- tout propos incitant à une consommation d'alcool excessive ou inappropriée, ou faisant l'apologie de l'ivresse

Les commentaires dont le contenu serait contraire aux droits d'auteur ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit des marques, au droit au respect de la vie privée ou toute publication qui enfreindrait toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur seront également supprimés.

Peuvent également être supprimés:

- les contributions abusives en majuscules et en « langage SMS »;
- les commentaires insultants, agressifs ou vulgaires, constitutifs de harcèlement ou prenant à partie un ou plusieurs participants ;

- les commentaires à caractère diffamatoire ou dénigrant ;
- les commentaires et contributions hors sujet, superflues, ou redondantes, sans apport particulier pour les échanges ;
- les informations obsolètes ou ayant déjà été traitées ;
- les commentaires et messages renvoyant à des fonds publicitaires ou à visée commerciale ;
- les liens renvoyant vers des sites extérieurs dont le contenu serait susceptible d'être contraire ou lois et règlements en vigueur en France ou dans l'Union européenne ;
- les conversations privées, les échanges de coordonnées privées ;
- les questions personnelles ;
- les critiques ou les commentaires sur la modération doivent être effectués en privé. Si vous rencontrez un message que vous jugez inapproprié, contraire à la bonne marche de la page ou illégal, merci de contacter les modérateurs par l'intermédiaire d'un courriel en indiquant clairement la raison de votre demande de modération.

Chaque utilisateur peut, à tout moment, si une contribution porte atteinte à ses droits, la signaler à la société Facebook, selon la procédure de signalement mise en place par celle-ci, ou nous la signaler directement en écrivant à : pref-communication@sarthe.gouv.fr

De plus, les administrateurs de la page des services de l'État en Sarthe se réservent le droit de signaler aux autorités tout comportement illégal.

3) Limite de responsabilité

L'utilisateur de la page « Préfet de la Sarthe » est seul responsable du contenu utilisateur (textes, images, vidéos, opinions, fichiers, etc.) qu'il met en ligne sur la page. L'utilisateur s'engage à ce que les contenus qu'il publie ne soient pas de nature à porter atteinte aux intérêts légitimes de tiers quels qu'ils soient. La déclaration des droits et obligations de Facebook s'applique à tous les utilisateurs de la page.

Les informations mises à disposition sur la page le sont uniquement à titre purement informatif. En conséquence, l'utilisation des informations et des contenus disponibles sur la page concernée ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité des services de l'État en Sarthe. Il appartient à l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires permettant de protéger ses propres données pour accéder à la page Facebook.

Les administrateurs de la page Facebook des services de l'État en Sarthe se réservent le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette charte disponible sur la page.

4) Contact

Vous pouvez poser vos questions par courriel : pref-communication@sarthe.gouv.fr